



«MAPRIMERÉNOV' ET TOUTES LES AUTRES AIDES FINANCIÈRES POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE»

Réf. MOD – ADF – FOAD

V. 16.3-04.2020

Durée

1 jour consécutif – 7h de formation
09^{h00} – 12^{h30} / 14^{h00} – 17^{h30}

Public visé

Dirigeants, Artisans, Collaborateurs ayant à rédiger un devis de rénovation énergétique.

Méthodes pédagogiques

Animation en salle à partir d'un support type PWT vidéo projeté. Apports théoriques, exemples d'applications, diffusion de modèles-types de devis/factures et guides ADEME.

Prérequis conseillés

Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Matériel nécessaire

Néant.

Formateurs

Formateurs SYNERGISUD qualifiés.

Lieux & Dates

Selon planning proposé ou autre date à définir.

Tarifs & Financements

490 € HT par stagiaire, hors frais de déplacement et de restauration.

Pour une formation intra, nous consulter.

Renseignements & Inscriptions

SYNERGISUD département Formation

@ : contact@synergisud.fr

☎ : 09.70.81.86.97

Objectifs de la formation :

- Proposer des travaux de rénovation énergétique des logements existants (individuels et collectifs) faisant bénéficier ses clients du maximum d'aides financières disponibles
- Rédiger correctement ses devis et des factures pour faire obtenir ces aides

Programme :

1. Les constats de départ sur les aides financières en rénovation énergétique
2. Le détail des principales aides financières, avec critères d'éligibilité et nouveautés pour 2020
 - L'évolution progressive du CITE vers MaPrimeRénov'
 - Les nouvelles aides d'Action Logement
 - Les primes Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)
 - Les primes Coup de pouce économies d'énergie
 - La modification des aides du programme Habiter Mieux de l'ANAH
 - La question du cumul de ces principales aides
3. Le détail des autres aides financières, avec critères d'éligibilité et nouveautés pour 2020
 - La modification de l'Eco-Prêt à Taux Zéro depuis mi-2019 avec nouveaux formulaires de demande
 - Le chèque énergie
 - Les aides des caisses de retraite
 - Les aides de certaines collectivités locales
 - L'exonération de la taxe foncière
 - La contribution du locataire
 - L'évolution du dispositif de défiscalisation Denormandie
 - La TVA à 5,5 %
 - La question du cumul de toutes les aides
4. Les mentions à faire figurer sur devis et factures pour l'octroi de ces aides, avec modèles types
5. Les spécificités des aides pour les logements en copropriété
6. Les services publics relais
7. La réforme du dispositif RGE pour l'éco-conditionnalité des aides financières

Évaluation individuelle des acquis par QCM